

1 – Pré-requis

Diplômes et équivalents :

Titulaires d'une licence ou d'un diplôme de niveau équivalent, représentant 180 crédits ECTS validés.

Parcours-types antérieurs :

Licence : gestion, économie-gestion, psychologie, sociologie, droit, administration économique et sociale.

Modalités de recrutement :

La procédure d'admission comporte :

- l'examen du dossier de candidature ;
- un entretien avec les responsables pédagogiques.

L'examen du dossier et l'entretien avec les responsables pédagogiques visent à déterminer si le projet professionnel et les compétences de l'étudiant répondent aux attendus de la formation.

Statut et conditions en Apprentissage :

L'étudiant-apprenti est un salarié de l'entreprise soumis à la législation du code du travail. Eligibilité au statut d'apprenti : **être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat**, sauf cas dérogatoires (article L.6222-2 code du travail). Le contrat d'apprentissage comprend le temps de formation : les temps universitaires sont considérés comme des temps de travail rémunérés et l'étudiant a obligation de présence en cours.

Un étudiant non ressortissant de l'Union Européenne qui souhaite entrer en apprentissage doit absolument être en possession : d'un titre de séjour en cours de validité, d'une autorisation provisoire de travail, et être déjà présent sur le territoire français depuis au moins un an [selon les nouvelles dispositions du décret n°2016-1456 du 28 octobre 2016 (article 20 septies codifié au 1er alinéa de l'article R.5221-7)].

Pour une entrée en M1 GRH, le contrat d'apprentissage est conclu pour une durée de 2 ans (incluant la 1ère et la 2ème année du diplôme).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le Portail de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr et sur le site du CFA de l'Université de Bordeaux : <https://www.u-bordeaux.fr/Formation/Formation-professionnelle/Centre-de-formation-d-apprentis/Le-CFA>

La date du début du contrat doit intervenir au plus tôt 3 mois avant le début des cours et au plus tard 3 mois après. Les candidats qui n'auront pas signé un contrat d'apprentissage durant les **trois mois après la date de début de la formation** auront la possibilité de signer une convention de stage dans le cadre de la Formation Initiale. Il est recommandé de **RECHERCHER UN CONTRAT** dès la notification de la décision d'admission en M1 GRH.

Test Score IAE Message

En raison des normes et directives de sécurité en vigueur à l'université de Bordeaux liées à la crise sanitaire, l'IAE Bordeaux a annulé les sessions 2021 du score IAE Message. De ce fait, les résultats du score IAE Message ne sont pas demandés.

2 - Calendrier

Date de la campagne	Date limite dépôt des dossiers	Date des commissions (sélection des dossiers)	Période d'entretien	Date limite des réponses (informations par mail uniquement à tous les candidats)
Du 26/04 au 17/05/2021	17/05/2021	Du 25 au 28/05/2021	Du 07 au 18/06/2021	Le 25/06/2021

Tout document complémentaire susceptible d'étayer la candidature peut être joint au dossier : résultats de tests de connaissance en langue(s) étrangère(s) (TOEIC, TOEFL ...).

Après la date limite de dépôt des **dossiers complets**, la commission d'admission statue sur les dossiers recevables. Elle évalue les pré-requis, l'excellence universitaire/académique et le projet professionnel.

La recevabilité des dossiers est communiquée uniquement par mail à tous les candidats.

3 - Saisir votre candidature en ligne

Lien pour accéder à la plateforme des candidatures Apoflux :

<https://apoflux.u-bordeaux.fr/etudiant/index.php?profil>

- Cliquez sur (1^{ère} visite sur Apoflux UB) « **Obtenir un numéro de dossier** »
- Sélectionner : « **Collège Droit, Sciences Politiques, Economie, Gestion – DEG** » puis le niveau souhaité

Nombre de candidatures limité à 2 Parcours de Master à l'IAE Bordeaux